

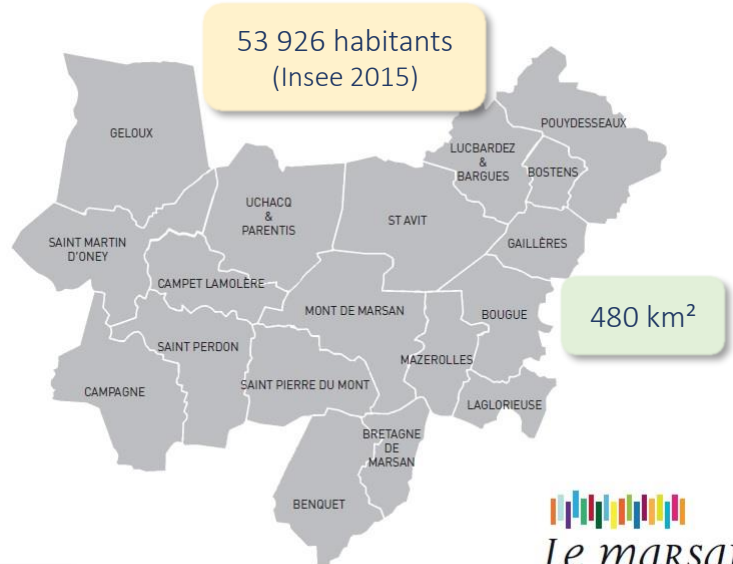
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC CLIMAT AIR ENERGIE



LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) EST UN PROJET DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE** QUI VISE À ENGAGER MONT DE MARSAN AGGLOMERATION ET SES 18 COMMUNES VERS LA **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** EN VUE D'ATTÉNUER EFFICACEMENT LE **CHANGEMENT CLIMATIQUE** ET DE S'Y ADAPTER.

Le PCAET définit une stratégie pour une durée de **6 ans** et un plan d'actions en cohérence avec les engagements internationaux de la France.

Première étape de cette démarche, le diagnostic « climat air énergie » doit aider les acteurs du territoire à comprendre les enjeux et définir les actions à engager.



LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

-40 % d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990

Porter la part des énergies renouvelables à **32 %** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40 %** de la production d'électricité

Réduire la consommation énergétique finale de **50 % en 2050** par rapport à 2012

LE PROFIL ÉNERGIE CLIMAT DU TERRITOIRE



1 LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE

Données 2016 – Source : AD3E

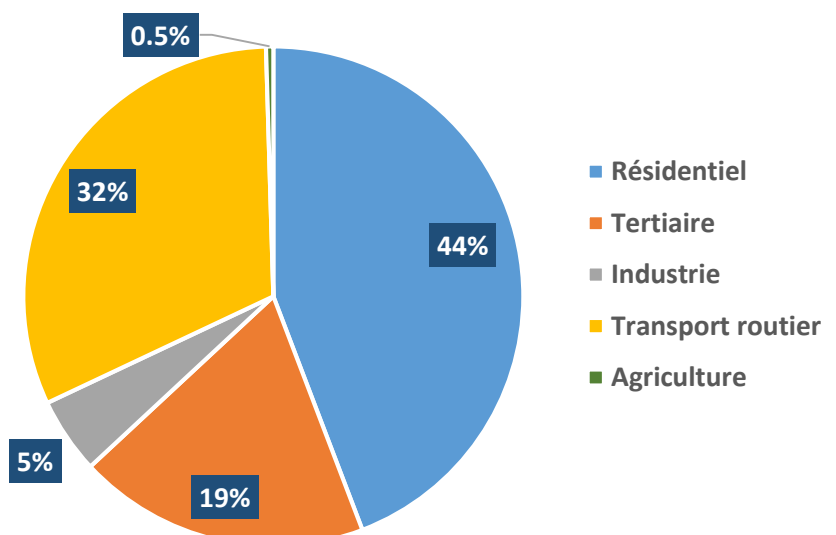
CONSOMMATIONS TOTALES :

896 GWh

- 17 MWh/hab
- 29 MWh/hab (Nouvelle-Aquitaine)

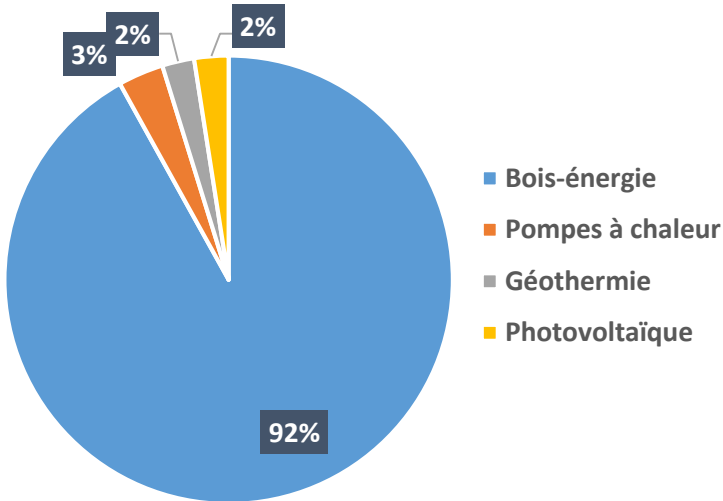
Forte dépendance aux énergies fossiles

- 34% de produits pétroliers
- 24% de gaz



3 LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

LA PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES S'ÉLÈVE À 665 GWh (2016), SOIT 74% DE LA CONSOMMATION TOTALE



Source : AD3E

Des industries locales utilisent les énergies renouvelables telles que le bois-énergie (Lesbats scieries d'Aquitaine, Montoise du bois)

LES POTENTIALITÉS DE GISEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Solaire photovoltaïque : fort potentiel sur les toitures (habitat, tertiaire, industrie, agriculture)



Filière bois-énergie



Méthanisation : secteur agricole, boues des STEP et déchets de l'industrie agro-alimentaire



Autres filières thermiques : solaire thermique, géothermie, récupération de la chaleur fatale de l'industrie

4 LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Données 2014 – Source : AD3E

ÉMISSIONS TOTALES :

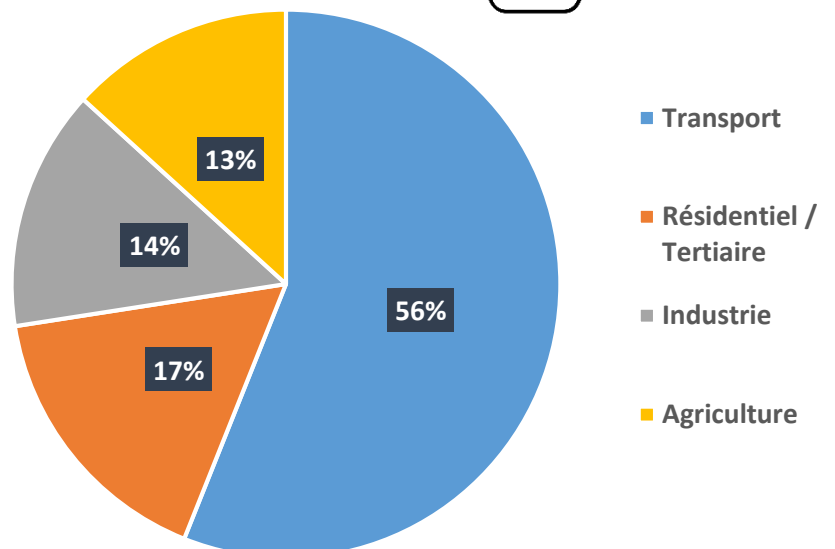
190 ktCO₂e

(kilotonnes équivalent carbone)

- 3,5 tCO₂e/hab
- 8,3 tCO₂e/hab (Nouvelle-Aquitaine)

89% des émissions de GES d'origine énergétique,

liées à la combustion d'énergies fossiles (transport et bâtiment)

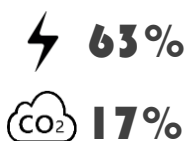


LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEURS

La transition énergétique et écologique est un ensemble de principes et de pratiques visant la résilience locale, l'économie circulaire et la réduction des émissions de CO2 pour contribuer efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement.

Elle a également pour objectif de renforcer l'indépendance énergétique tout en offrant aux entreprises et aux citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

LES BÂTIMENTS – Secteurs tertiaire et résidentiel - 1^{er} poste de consommations énergétiques du territoire



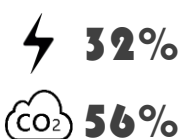
- Des maisons individuelles de grandes surfaces et anciennes ;
- Des consommations de fioul, gaz et électricité prépondérantes ;
- Des ménages en situation de précarité énergétique ;
- Une concentration des activités économiques dans le tertiaire.

- ➡ Améliorer la performance énergétique du bâti ;
- ➡ Promouvoir les énergies renouvelables.



Mont de Marsan Agglomération est déjà couvert par plusieurs documents stratégiques d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU, SOLIHA, etc).

LES TRANSPORTS - 1^{er} poste d'émissions de GES du territoire



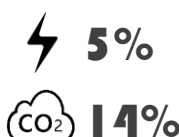
- Une forte dépendance à la voiture individuelle pour les trajets quotidiens s'expliquant par le caractère rural du territoire ;
- Une concentration des emplois et des services sur Mont-de-Marsan ;
- Un réseau routier développé (A65 + RD)

- ➡ Réduire les besoins de déplacements ;
- ➡ Développer les alternatives à la voiture individuelle.



- ✓ Des **alternatives** existantes à développer : bornes électriques, transports en commun, station GNV, etc ;
- ✓ Un **maillage ferré** à mettre en valeur (modernisation et planification).

L'ÉCONOMIE



- Des entreprises importantes dans la filière bois (1^{ère} transformation) et l'agroalimentaire.

Des volets économiques prioritaires :

- finances durables : coopératives, participation citoyenne
- sobriété numérique : durabilité du matériel, opensource
- économie sociale et solidaire : circuits courts, réemploi, emplois non délocalisables

L'AGRICULTURE



L'enjeu principal du secteur agricole sur le territoire est le maintien de la diversité des productions agricoles locales, tout en s'orientant vers des pratiques plus durables.

6 LES ÉMISSIONS DE POLLUANTS

Un diagnostic de qualité de l'air Plan Climat Air Energie Territorial a été réalisé à l'échelle de Mont de Marsan Agglomération par © Atmo Nouvelle-Aquitaine.

➡ L'ensemble des valeurs limites en moyenne annuelle respecte la réglementation.

7 LA SÉQUESTRATION CARBONE *(Capacité des sols et des espaces naturels à stocker le CO2)*

LA SÉQUESTRATION NETTE ANNUELLE DE CARBONE EST ÉVALUÉE À ENVIRON **15 871 ktCO₂e** en 2012.

Source : AD3E d'après Corine Land Cover

Les solutions pour renforcer le stockage carbone concernent :



L'usage des sols



Les pratiques de production agricole



La forêt

8 LA VULNÉRABILITÉ AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRÉVISION D'UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURE DE **3°C** (scénario tendanciel) À L'HORIZON 2100



PRINCIPAUX IMPACTS

Inondations et autres risques climatiques

Risques sanitaires (maladies, allergies, inconfort thermique)

Activités et écosystèmes fragilisés, érosion de la biodiversité

Quantité et qualité de l'eau

CONCLUSION

L'état des lieux énergétique et climatique du territoire constitue un premier socle de connaissances pour alimenter la démarche du Plan Climat Air Energie Territorial de Mont de Marsan Agglomération.

Sur cette base, une stratégie énergie-climat, associée à des objectifs chiffrés, définit un cadre pour l'action à mener en faveur de la transition énergétique et climatique du territoire.

La valorisation des actions déjà mises en œuvre, ainsi que l'identification de nouvelles pistes de réflexions constitueront les prochaines étapes de la démarche. La participation des acteurs locaux (partenaires privés et publics, citoyens) y contribuera activement.

@ POUR ALLER PLUS LOIN :

Contact : Direction des Pôles Techniques Mutualisés – 05 58 05 32 32